



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 11 janvier 2018 à 18h00
A Grand Lac, 1500, Boulevard Lepic – Aix-les-Bains

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHANAZ	Yves HUSSON	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	Pouvoir de Denise de MARCH
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	Pouvoir de Claude SAVIGNAC
VOGLANS	Yves MERCIER	

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Olivier VERDENAL	Responsable service Finances
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 4 janvier 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 76 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 5 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (27 présents et 30 votants).

DÉLIBÉRATION

N° : 5 Année : 2018

Exécutoire le : 18 JAN. 2018

Affichée le : 18 JAN. 2018

Visée le : 18 JAN. 2018

FONCIER

Aménagement de la Route Départementale 1201 Boulevard CHARCOT sur la commune de Tresserve

Achat des parcelles A 2420 et A 2447 appartenant à Monsieur Noël PIRAUX

Monsieur le Président rappelle que l'aménagement du projet « Le Grand Lac », engagé en 2000 par le Département, a permis la requalification et la sécurisation de la RD 1201, sur 5 kms entre la commune du Viviers-du-Lac et l'entrée sud de la commune d'Aix-les-Bains. Un tronçon de 500 mètres le long de la commune de Tresserve n'a pas été achevé et seul le chemin lacustre, réservé aux déplacements doux, a été réalisé provisoirement et permet de rejoindre la plage du Rowing.

Le projet d'aménagement des bords du lac (tranche 2) prévoit l'enfouissement des réseaux aériens et le renouvellement (ou le renforcement) des réseaux humides, la restructuration de la voie, permettant d'apaiser la circulation et de réduire les nuisances sonores tout en assurant la sécurité des usagers, l'aménagement des parcs de stationnement et des cheminements piétonniers (notamment l'accès PMR) ainsi que le traitement paysager et l'embellissement des différents espaces. Ce projet a fait l'objet d'une présentation au Bureau du 28 avril.

Monsieur le Président indique à l'Assemblée, que pour permettre la réalisation du projet d'aménagement précité, une promesse de vente a été recueillie auprès de M. Noël Piraux, au profit de Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget.

Monsieur Noël Piraux cédera à Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget les parcelles cadastrées A 2420 et A 2447 situées Boulevard CHARCOT sur la commune de Tresserve, selon le plan annexé.

Cette promesse prévoit un prix de vente de 506.00 € soit 3.00 €/ m² pour la parcelle A 2447 et 1.00 €/m² pour la parcelle A 2420 (toutes indemnités incluses).

L'acte de vente sera signé par acte administratif. Les frais d'acte seront à la charge de Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget.

Les crédits régulièrement inscrits au budget seront imputés sur la section d'investissement (143.18).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'achat ci-dessus détaillé,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cet achat.

Aix-les-Bains, le 11 janvier 2018

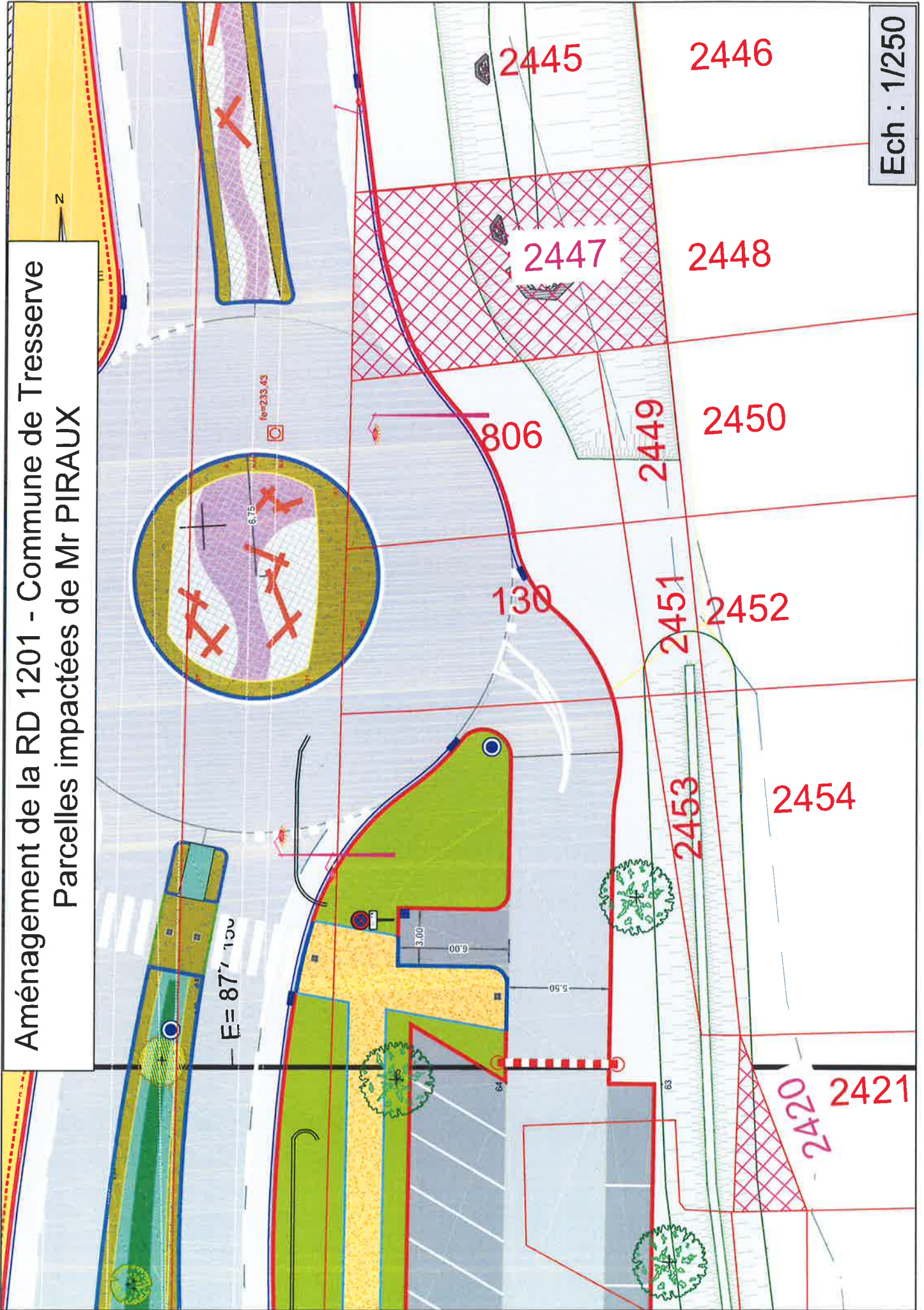
Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 27
- Votants : 30
- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstentions : 1
- Blancs : 0



Aménagement de la RD 1201 - Commune de Tresserve
Parcelles impactées de Mr PIRAUX

Ech : 1/250



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Aménagement de la route départementale 1201 boulevard Charcot sur la commune de Tresserve - Achat des parcelles A 2420 et A 2447 appartenant à Monsieur Noël PIRAUX

Date de transmission de l'acte : 18/01/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 18/01/2018

Numéro de l'acte : d2192 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180111-d2192-DE

Date de décision : 11/01/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.1. Acquisitions
3.1.2. Acquisitions immobilières inférieures ou égales à 180 000 euros